

Union européenne, acteurs et fonctionnement

Institut des Actuaire - 26 mars 2024



I. Le cadre institutionnel européen

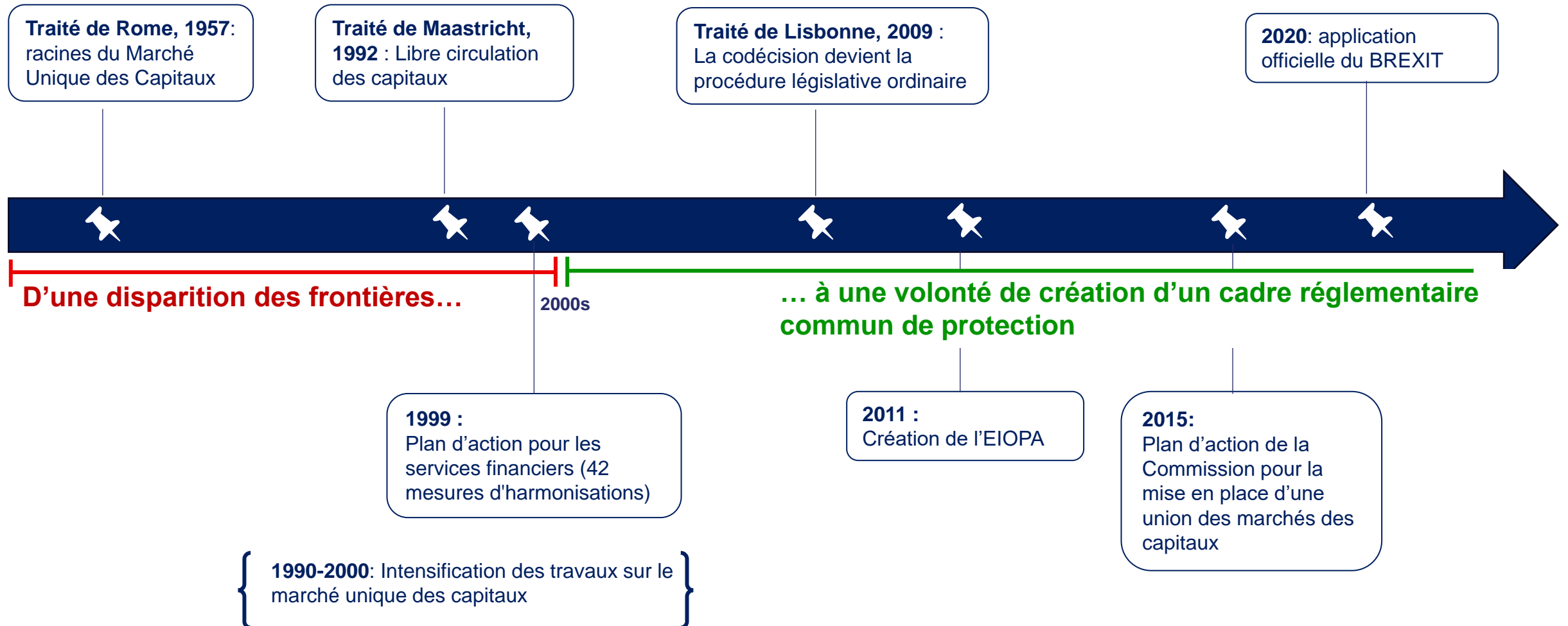
1. Pourquoi s'intéresser à l'UE en tant qu'actuaire?

*« Dans dix ans, 70 % à 80 %
de la législation adoptée le sera
sous influence européenne »,
Jacques Delors, 1998*

*Le secteur financier est l'un des
trois domaines où
l'europeanisation des lois
nationales est la plus forte*



2. Les étapes clés de la construction européenne





3. Le Conseil européen, à l'origine des politiques européennes



Président actuel

Charles Michel (RE, BE)

Composition

27 chefs d'Etat ou de gouvernement

Siège

Bruxelles

Rôle

**Représente le plus haut niveau de coopération politique entre les pays de l'UE.
Donne l'impulsion des politiques européennes.**

Missions

- Définit les grandes orientations et priorités politiques de l'UE.
- A un rôle d'arbitre en cas de situations de crise.
- Représente l'UE à l'international.

Fonctionnement

- Les « *Sommets de l'UE* » se tiennent au moins deux fois par semestre à Bruxelles.
- Les décisions sont majoritairement prises par consensus (comme pour l'adoption de conclusions).

4. La Commission européenne, monopole de l'initiative législative



Présidente actuelle
Ursula von der Leyen
(PPE, DE)

Composition
27 commissaires
européens (présidente
incluse)

Siège
Bruxelles

Rôle

Incarne l'intérêt général européen (« gardienne des traités »).
Il s'agit de la branche exécutive de l'UE.

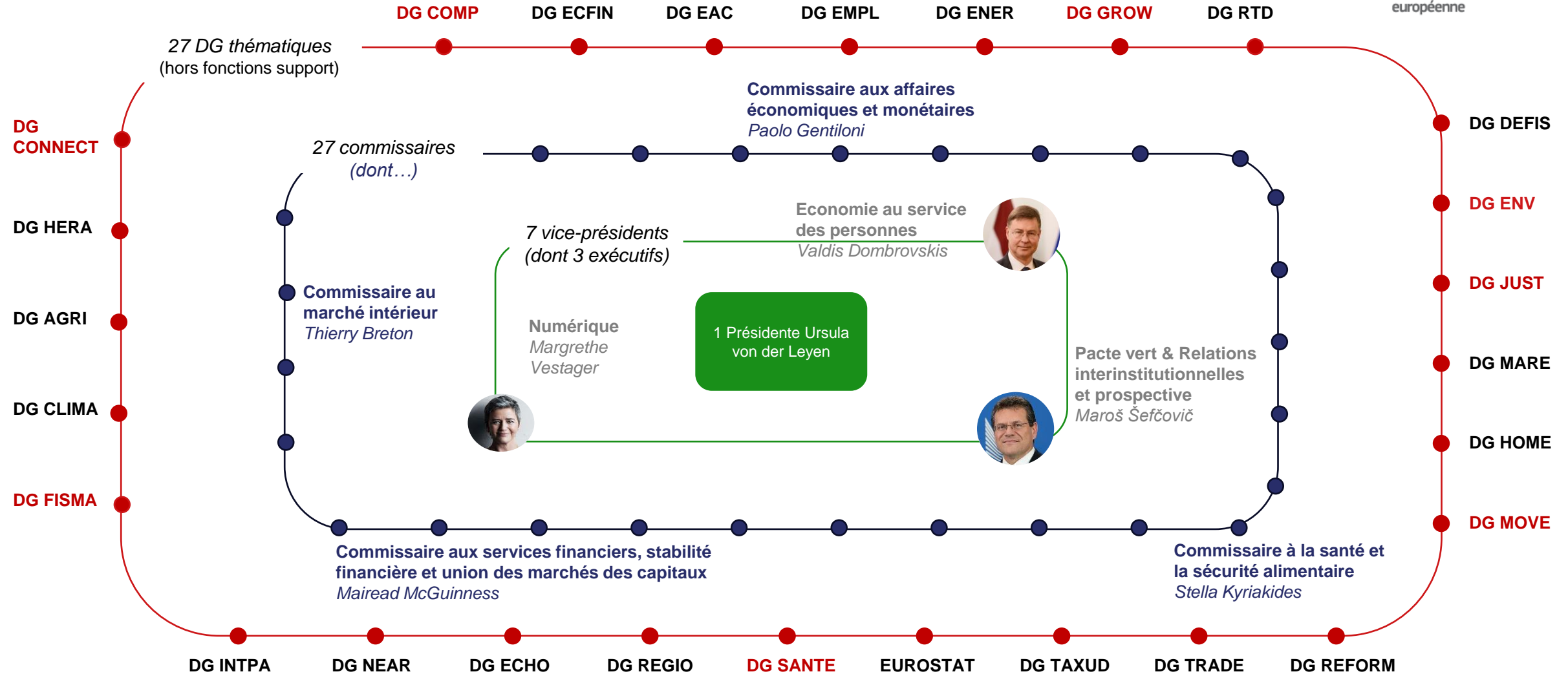
Missions

- Proposer les textes législatifs (directives/règlements).
- Gérer les politiques de l'UE et allouer les financements européens.
- Veiller au respect du droit européen.

Fonctionnement

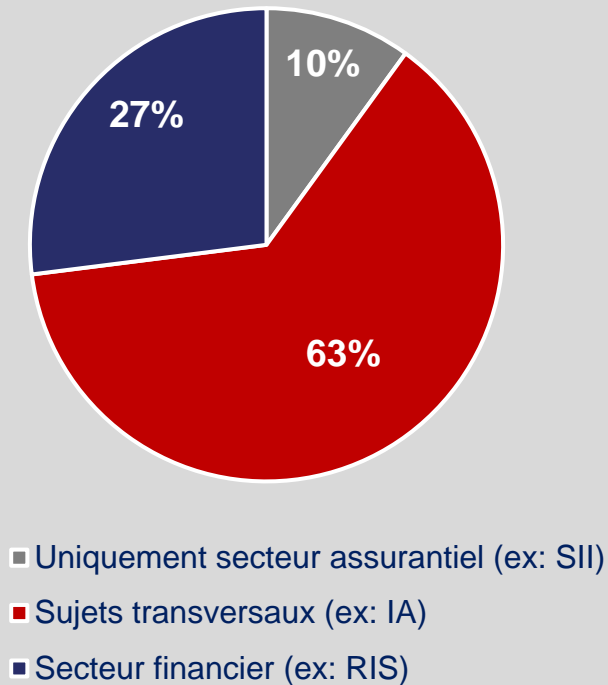
- Chaque commissaire possède un portefeuille de compétences déterminé.
- La Commission se réunit toutes les semaines pour adopter collégalement ses propositions législatives.

4. La Commission européenne, pouvoir exécutif de l'UE



● DG xxx = Dg avec laquelle nous partageons le plus de sujets

Thématiques des dossiers européens à suivre Législature 2019-2024



La plupart des dossiers suivis ne sont pas spécifiques à l'assurance



Au delà de DG FISMA, les autres directions les plus en lien avec ces sujets sont DG GROW, DG SANTE, DG TRADE, DG JUST, DG ENV et DG CNECT



La transversalité des dossiers est un facteur de complexité supplémentaire de la représentation

5. Le Parlement européen, représentant direct des citoyens européens



Présidente actuelle

Roberta Metsola (PPE, MT)

Composition

- 705 eurodéputés
- 20 commissions
- 39 délégations

Siège

Bruxelles / Strasbourg

Rôle

**Colégislateur de l'Union.
Représentant direct des citoyens européens.**

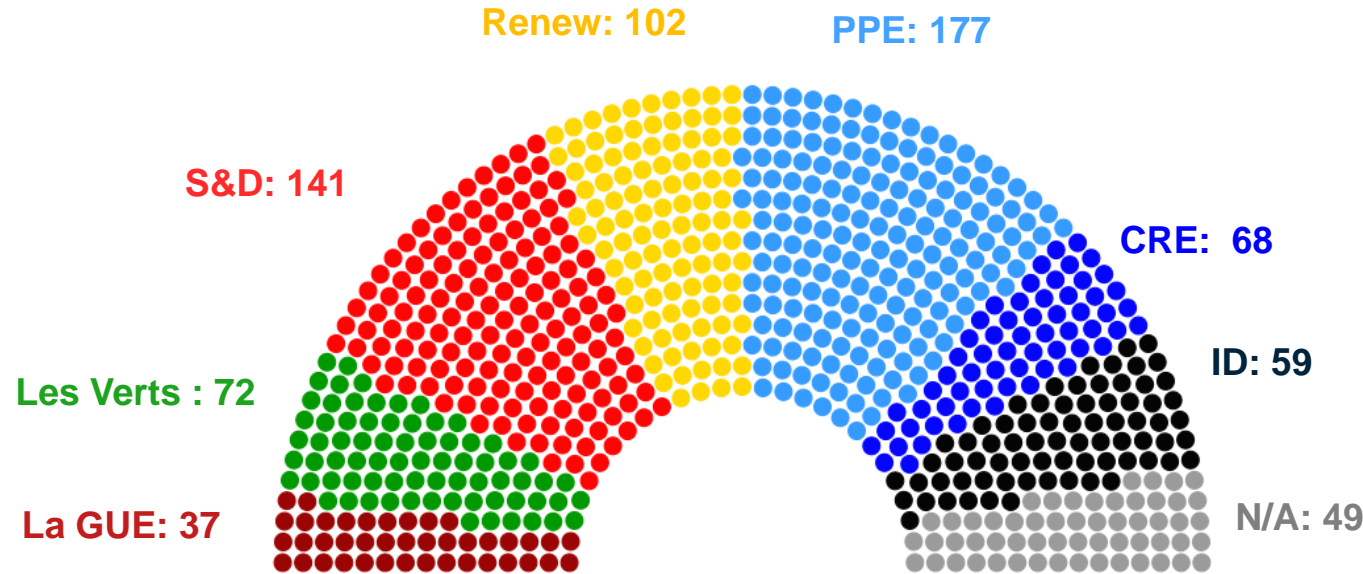
Missions

- Voter la législation européenne, conjointement avec le Conseil.
- Etablir le budget de l'Union, conjointement avec le Conseil.
- Exercer un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'UE.
- Elire le président de la Commission et l'approuver en tant que collègue.

Fonctionnement

- Seule institution élue au suffrage universel direct, tous les cinq ans.
- Travail des eurodéputés répartis en commissions, chacune spécialisée dans un domaine particulier.
- Réunion du Parlement en plénière chaque mois à Strasbourg, consacrée à des sessions de débats et de vote.

5. Le Parlement européen, acteur de compromis en dépit d'une grande fragmentation



Source: Europelects
Répartition actuelle des eurodéputés au Parlement (législature 2019-2024)

Participation électorale des citoyens européens	
En 2014:	En 2019:
- UE: 42,6%	- UE: 50,6%
- FR: 42,4%%	- FR: 50,1%

Les groupes politiques	
	PPE: Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens)
	S&D: Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen
	Groupe Renew Europe
	Groupe des Verts/Alliance libre européenne (ALE)
	Groupe Identité et démocratie (ID)
	Groupe des Conservateurs et Réformistes européens (CRE)
	Le groupe de la gauche au Parlement européen – GUE/NGL

6. Le Conseil de l'Union européenne, représentant des Etats membres



Présidence actuelle

Belgique
(Janv-juin 2024)

Trio actuel



Siège

Bruxelles

Rôle

**Colégislateur de l'Union.
Représentant des Etats membres de l'Union.**

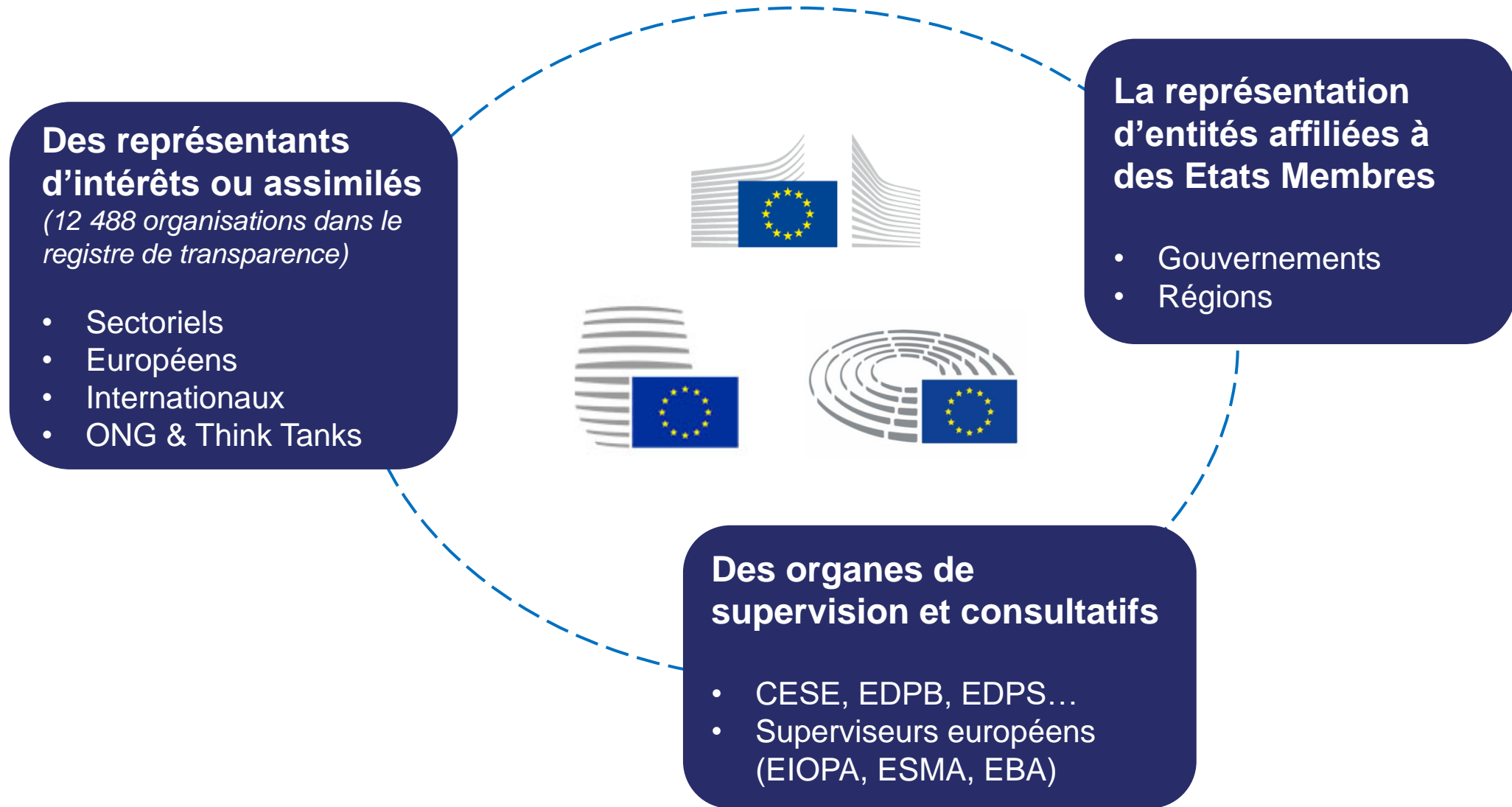
Missions

- Voter la législation européenne, conjointement avec le Parlement.
- Etablir le budget de l'Union, conjointement avec le Parlement.
- Coordonner les politiques des Etats membres et conclut des accords internationaux.
- Définir la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

Fonctionnement

- Présidence tournante d'une période de six mois, selon un ordre de rotation préétabli.
- Existence de 10 formations thématiques du Conseil, réunissant les ministres des États membres compétents sur le sujet.
- Préparation des dossiers qui figurent à l'ordre du jour des formations du Conseil par le comité des représentants permanents (Coreper).

7. Acteurs qui gravitent autour des institutions européennes



7. Zoom sur l'EIOPA



Présidente
Petra Hielkema



Directeur Général
Fausto Parente

Création

Par règlement européen, le 1^{er} janvier 2011

Gouvernance

- Conseil des superviseurs nationaux
- Staff: 225
- Groupe d'experts et représentants de parties prenantes

Siège

Francfort

Missions

- Assurer l'application cohérente, efficiente et effective des textes.
- Favoriser la convergence en matière de surveillance européenne.
- Fournir des avis aux trois institutions.
- Procéder à des analyses économiques des marchés.

Méthode de travail

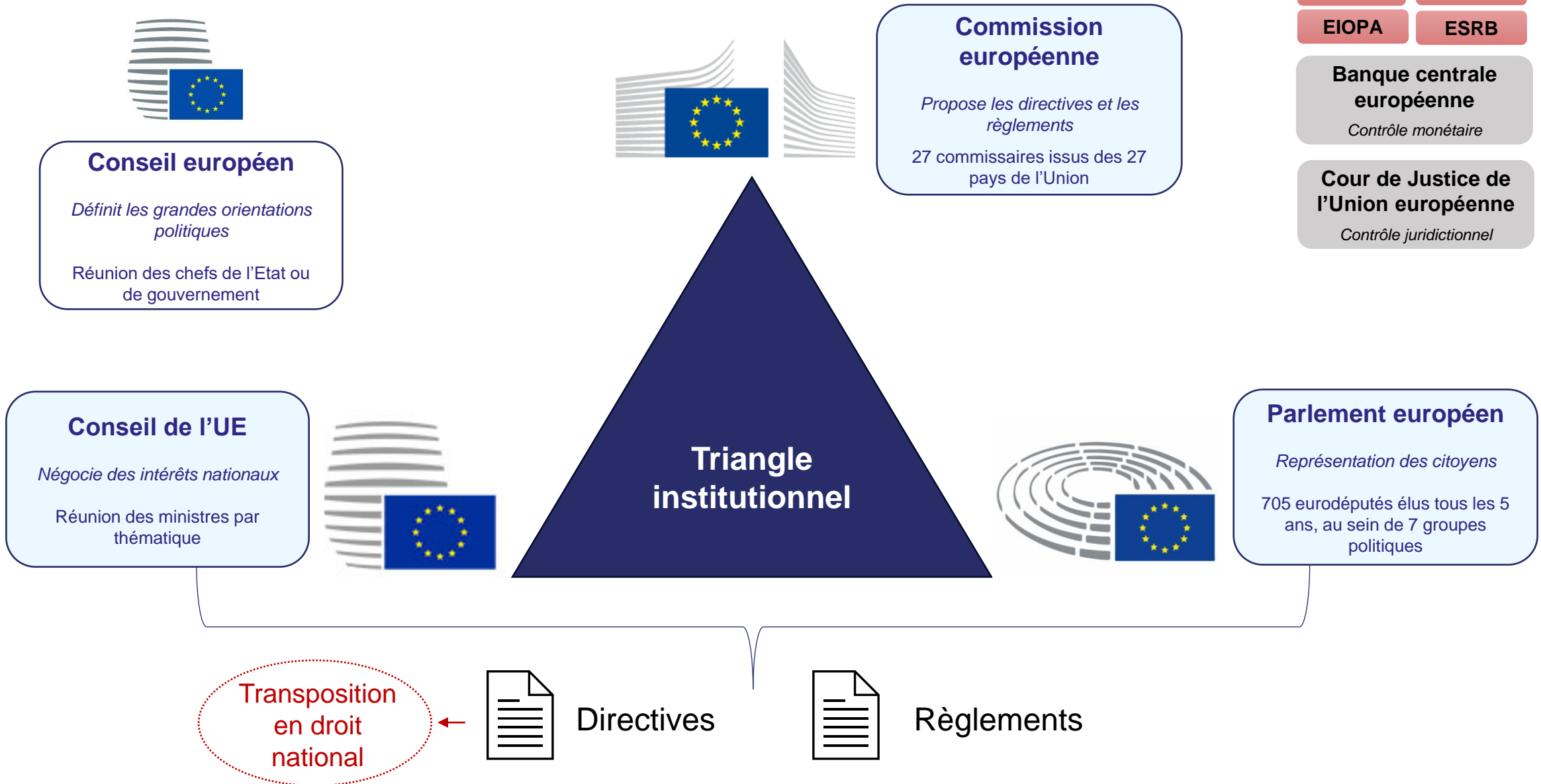
- Lignes Directrices
- Normes techniques réglementaires
- *Call for advice*
- Q&A
- Rapports (*Cost&Performances, Consumer Trends, Bancassurance...*)

Acteur législatif indirect:

- *Intervention auprès des institutions à chaque étape du processus législatif.*
- *Interaction avec les autres ESAs sur des sujets transversaux.*
- *Effet possiblement contraignant de ses actes.*

8. Fonctionnement des institutions européennes

Principales autres institutions influençant l'écriture et l'interprétation législative

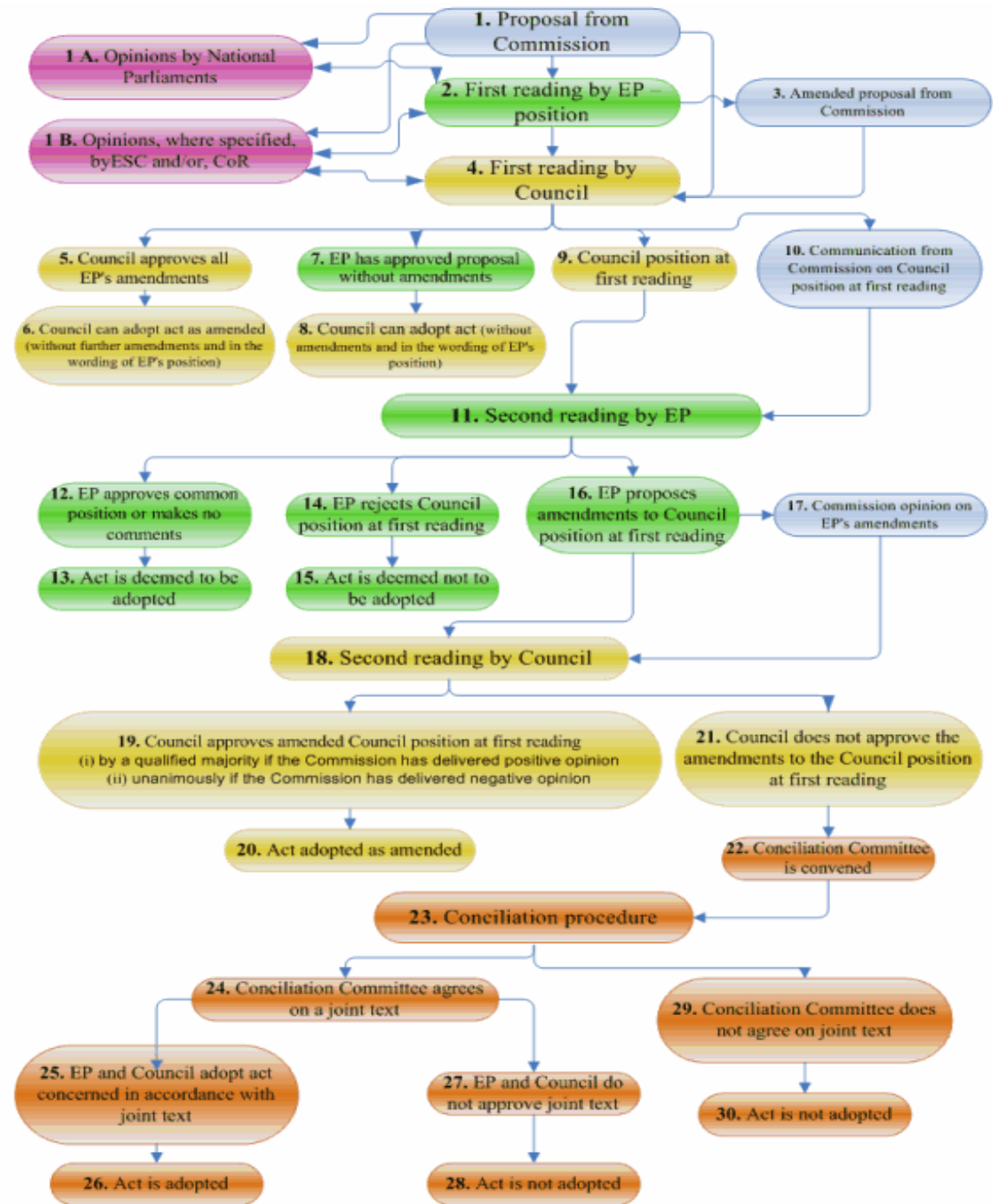


9. Evolution du processus de décision

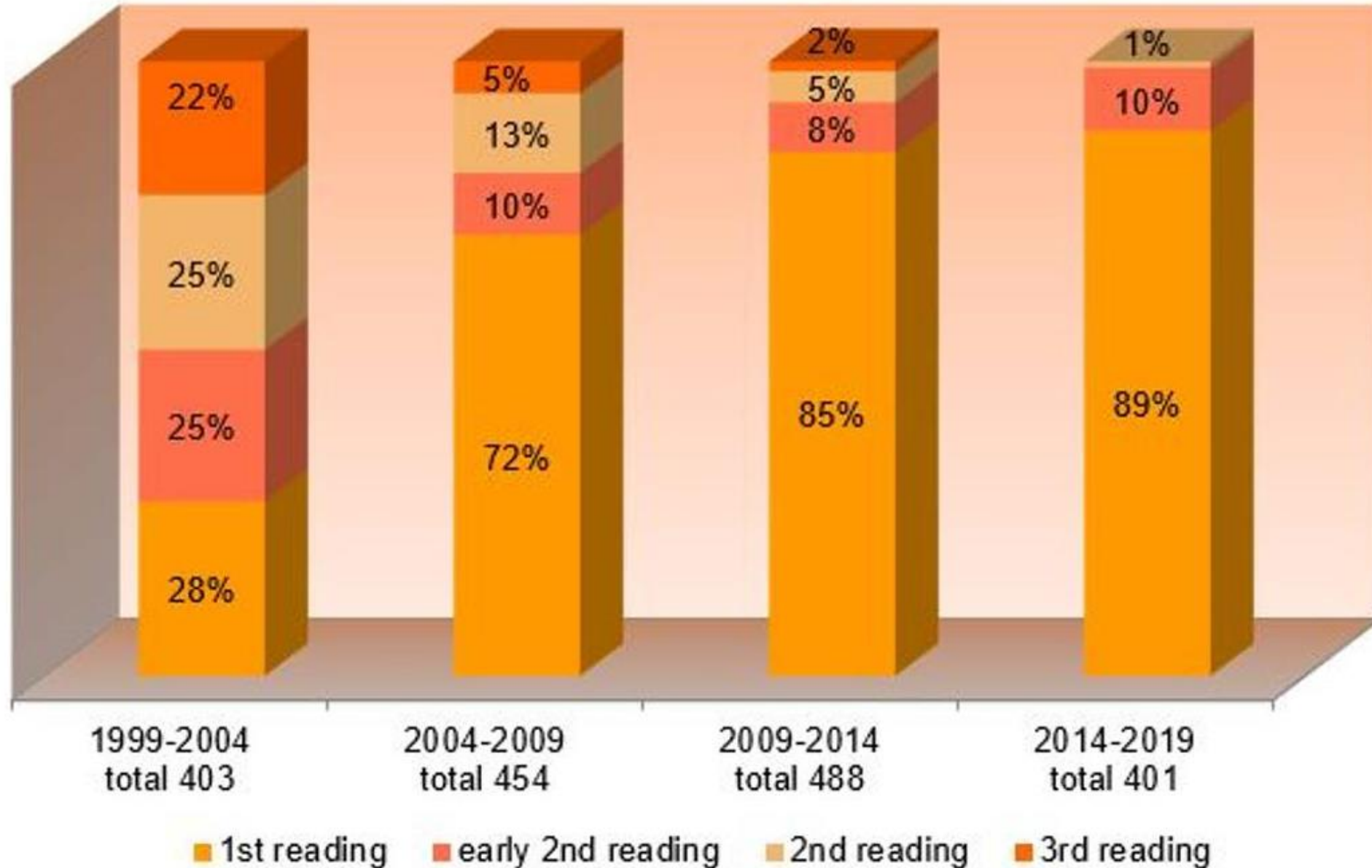
Avant le traité de Lisbonne	Depuis le traité de Lisbonne (<i>entrée en vigueur le 1er novembre 2014</i>)
Majorité qualifiée : <ul style="list-style-type: none">- 255 voix sur 345 pour 27 membres (système de pondération en fonction de la population et d'un coefficient de voix)- Un Etat peut demander à ce que la majorité qualifiée représente au moins 62% de la population de l'Union	Majorité qualifiée : <ul style="list-style-type: none">- 55% des pays, soit 16 sur 28- Représentant au moins 65% de la population totale de l'UE- <u>Minorité de blocage</u> : au moins 4 pays représentant 35% de la population de l'UE
Unanimité : Une grande partie des sujets relevaient du consensus	Unanimité : La politique étrangère et la fiscalité
	Majorité simple: Pour les questions procédurales et administratives

9. Procédure législative ordinaire au Parlement

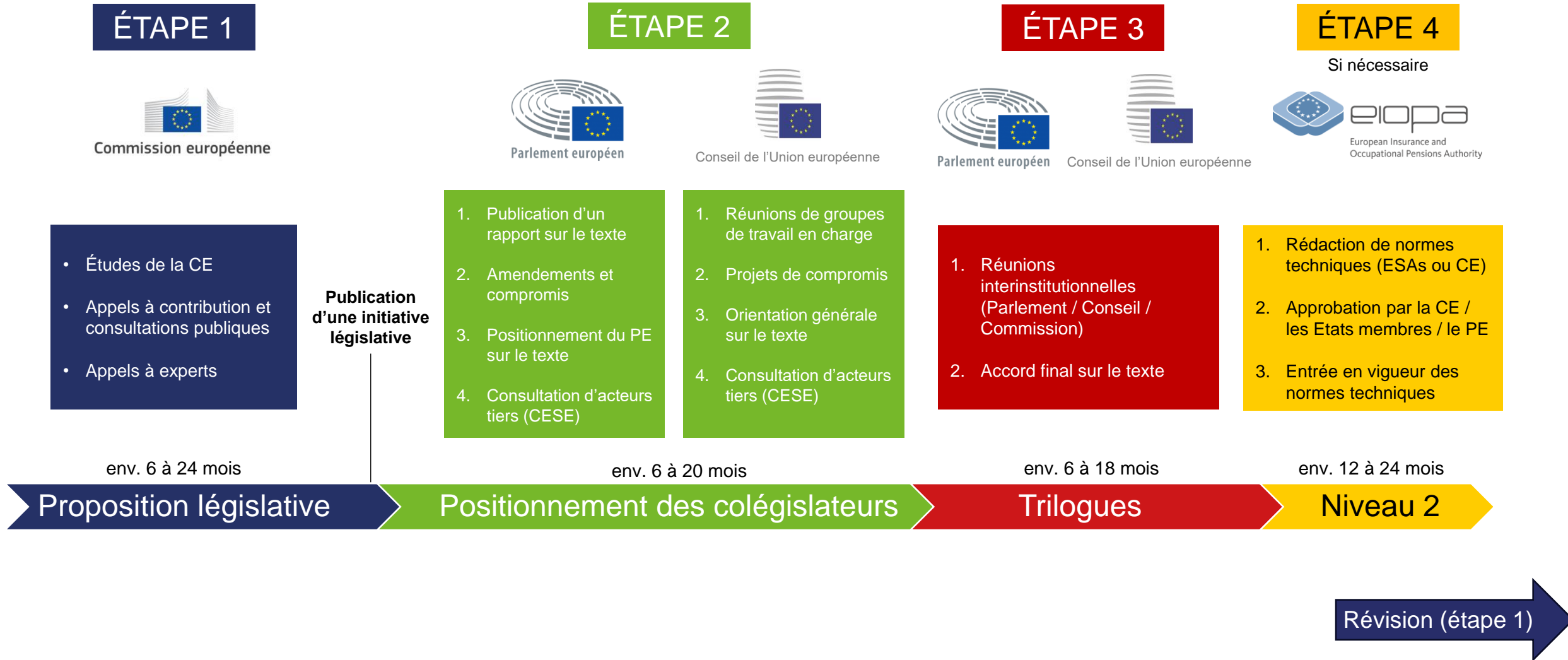
- Traités
 - Maastricht (1992)
 - Amsterdam (1997)
 - Nice (2003)
 - Lisbonne (2007)
- Principal mécanisme d'adoption des textes législatifs



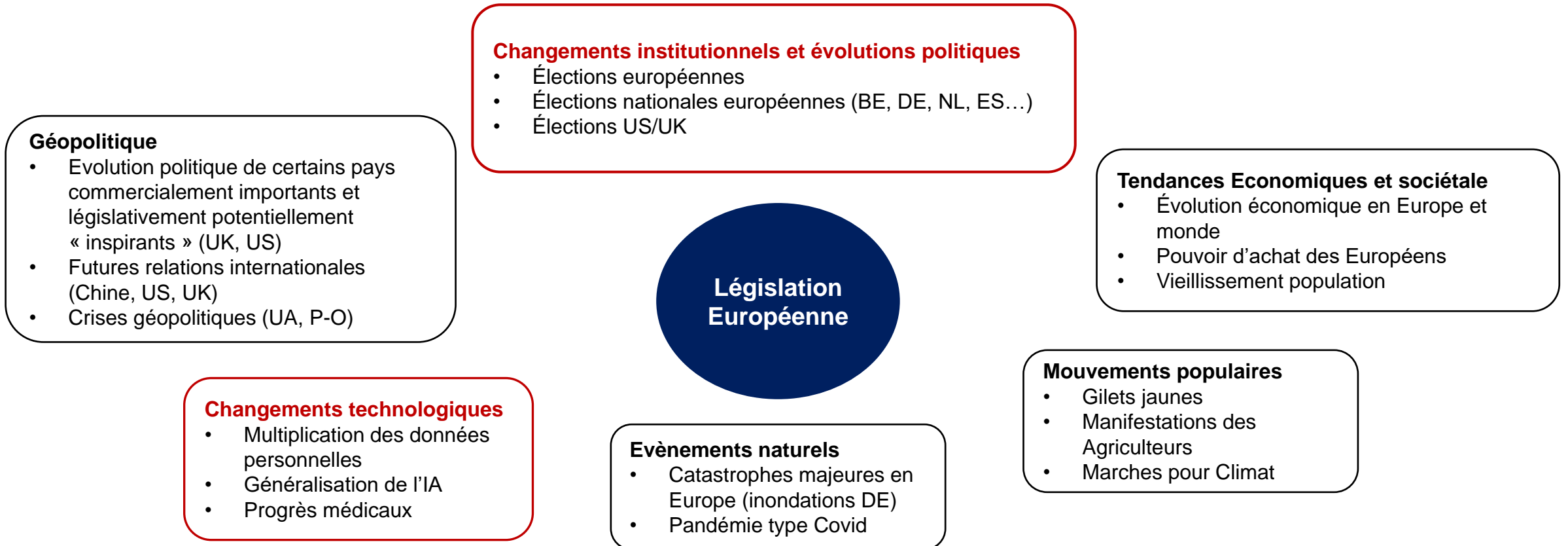
9. Différentes étapes d'adoption des textes en fonction des mandats.



9. La complexité du processus législatif européen



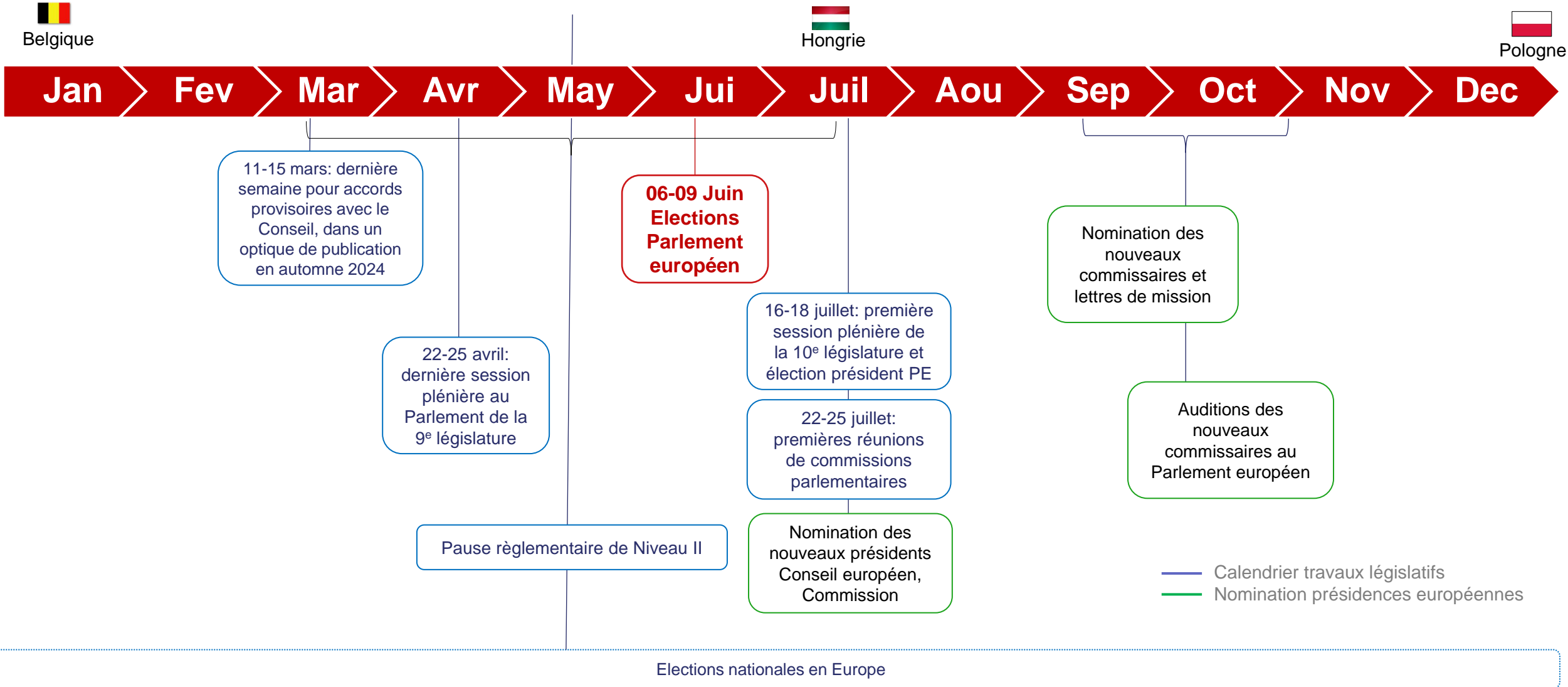
10. Facteurs impactant les priorités européennes et la législation



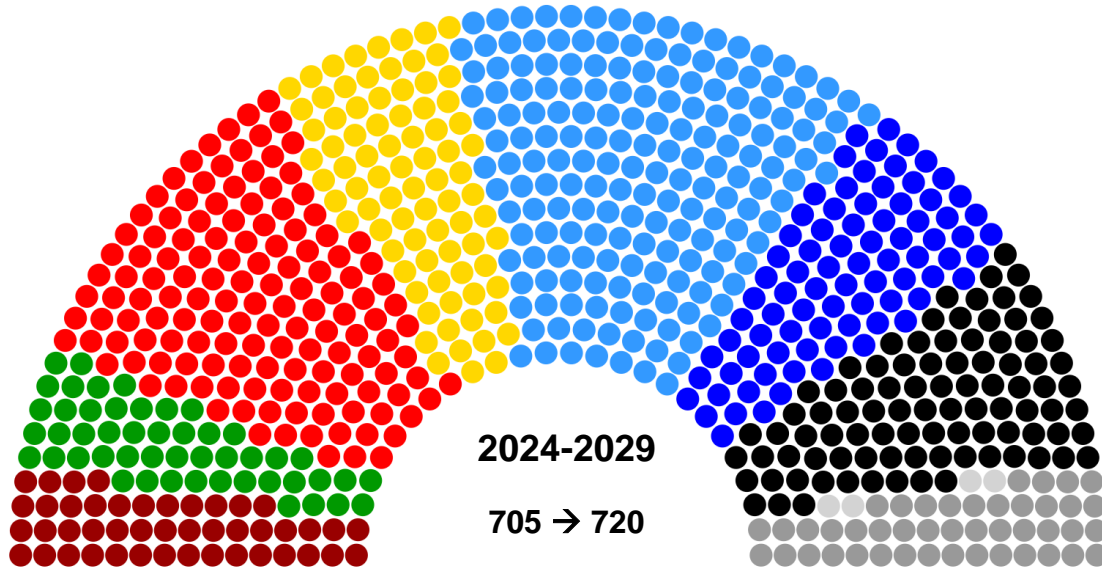
- ❖ Ces facteurs peuvent être des freins, des accélérateurs ou même à l'origine de réglementation en Europe.
- ❖ Ces facteurs sont les plus influents dans les domaines liés à la souveraineté, au commerce, au climat, au pouvoir d'achat, aux données, à la capacité d'investissement et aux droits fondamentaux.
- ❖ Le secteur de l'assurance est donc particulièrement touché par ces facteurs.

II. Prévisions de changements institutionnels et leurs incidences

1. Le calendrier institutionnel 2024



2. Projection 2024-2029 du Parlement européen



2024-2029

705 → 720

La Gauche - GUE/NGL: 45 membres (+4)

Les Verts / ALE: 49 membres (-25)

S&D: 140 membres (-14)

Renew Europe: 82 membres (-26)

PPE: 181 membres (-1)

CRE: 83 membres (+21)

ID: 92 membres (+19)

Non-affiliés / non-inscrits: 48
membres (-9)

Source: Europelects, Mars 2024

Les partis politiques sont susceptibles de former des groupes différents après les élections.

PPE: parti populaire européen S&D: Socialiste & Démocrate

CRE: conservateurs et réformateurs européens

ID: identité et démocratie GUE: gauche unitaire européenne NGL: Gauche Verte Nordique

Equilibres politiques

- Incertitudes : composition des partis européens et affiliations des partis nationaux.
- Recul attendu des groupes S&D, Verts et RE.
- Tendance au renforcement des groupes ID et CRE.
- Potentielle entrée d'eurodéputés français (Reconquête) au sein de CRE.

Renouvellement des mandats

- En 2019, 60% des candidats européens étaient de nouveaux arrivants (ce chiffre s'élève à 71% pour la France vs 53% pour l'Allemagne).
- Renouvellement théorique de 100% sur deux mandats.

Cordon sanitaire

- Incertitude quant à l'existence d'un « cordon sanitaire » appliqué par certains groupes.

II. Les changements institutionnels 2024-2029

3. Projection française pour les élections européennes 2024



FRANCE

Date des élections : 09 juin 2024
Eurodéputés : 81 (+2)
Mode de scrutin : scrutin proportionnel (listes bloquées)
Seuil d'attribution des sièges : 5%
Nombre de circonscription électorale : 1
Vote : non-obligatoire



La France Insoumise (LFI)
 Tête de liste : M. Aubry
 Intentions de vote : 8%



Les Ecologistes (EELV)
 Tête de liste : M. Toussaint
 Intentions de vote : 8%



Place Publique / PS
 Tête de liste : R. Glucksman
 Intentions de vote : 10,5%



Renaissance
 Tête de liste : Valérie Hayer
 Intentions de vote : 18%



Les Républicains (LR)
 Tête de liste : F-X Bellamy
 Intentions de vote : 7,5%

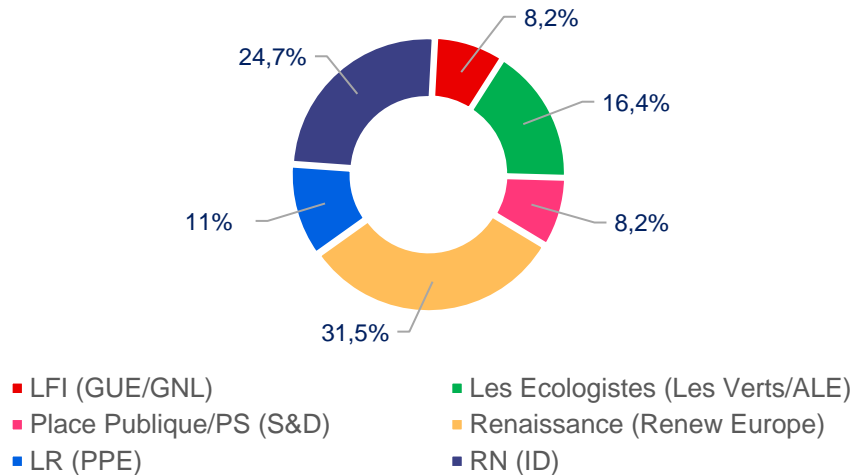


Rassemblement National (RN)
 Tête de liste : J. Bardella
 Intentions de vote : 28%

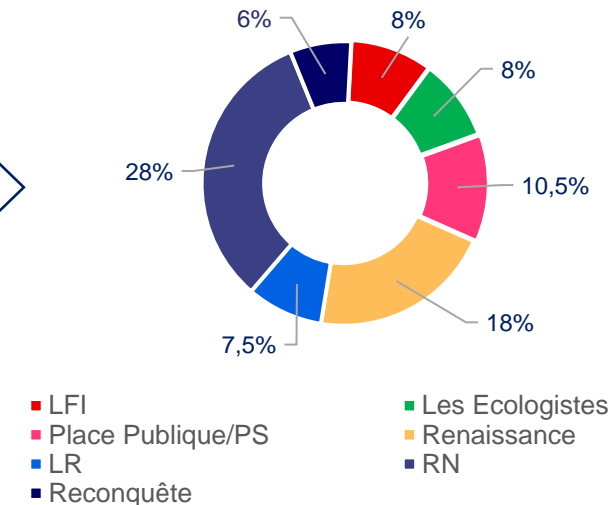


Reconquête !
 Tête de liste : M. Maréchal
 Intentions de vote : 6%

Répartition actuelle des eurodéputés français au Parlement Européen



Prévision de la répartition des intentions de vote 2024 pour les eurodéputés français



Source: rapport IFOP, février 2024

4. Incertitudes face aux changements de mandats de la Commission et du Conseil

Commission



- **Nouveau collège de commissaires à la suite des élections européennes**
 - Remaniement politique et administratif
 - Influence des élections nationales en 2024 sur le choix des commissaires.
 - Présence de commissaires eurosceptiques ?

- **Relations entre Commission et Parlement**
 - Audition des commissaires au Parlement : incidences sur les relations interinstitutionnelles ?
 - Présidence de la Commission: après le succès de 2014 et l'échec de 2019, quel avenir pour le processus du *Spitzenkandidat* ?

Conseil de l'UE



- **Présidences 2024 du Conseil**
 - Charge de travail technique importante à venir après la concentration de trilogues début 2024.
 - Elections nationales 2024 en Belgique: quelles incidences sur l'élaboration de la feuille de route ?

- **Des visions très différentes de l'UE au Conseil**
 - Reprise des travaux législatifs sous présidence hongroise puis polonaise.
 - Absence du PPE (1^{er} groupe au PE) dans les quatre plus grands Etats membres.

- **Transition entre deux trios de présidences fin 2024**
 - Fin de l'actuel trio (Espagne, Belgique, Hongrie)
 - Nouveau trio début 2025 (Pologne, Danemark, Chypre)

5. Présidence de la Commission: processus du *Spitzenkandidat*

• Fonctionnement:

Chaque parti politique européen désigne un chef de file. Ainsi, le candidat du parti qui emporte le plus de sièges lors des élections européennes est ensuite proposé par le Conseil européen pour la présidence de la Commission européenne.

(A l'origine du processus, le candidat désigné par les partis était eurodéputé, toutefois ce n'est plus automatiquement le cas.)



Candidat confirmé:

- Walter Baier (AT)

(congrès 24 février)



Candidats confirmés

- Terry Reintke (DE)
- Bas Eickhout (NL)

(Congrès 02-04 février)



Candidat confirmé:

- Nicolas Schmit (LU)

(congrès du 2 mars 2024)



Candidats confirmés:

- Sandro Gozi (IT): EDL
- Marie-Agnes Strack-Zimmermann (DE): ALDE
- Valérie Hayer (FR) : Renaissance

(Congrès 20-21 mars)



Candidate confirmée :

- U. von der Leyen (DE)

(Congrès 06-07 mars)



Non connu



Ne souhaite pas désigner de *Spitzenkandidat*

6. Présidences du triangle institutionnel – quels équilibres politique et institutionnel?



PRESIDENCE PARLEMENT EUROPEEN

- **Actuelle présidente:** Roberta Metsola (PPE, MT)
- **Mandat:** 2 ans et demi, renouvelable
- **Note:** dépendant des résultats, le poste pourrait encore être partagé entre S&D et PPE



PRESIDENCE COMMISSION EUROPEENNE

- **Actuelle présidente:** Ursula von der Leyen (PPE, DE)
- **Mandat:** 5 ans
- **Note:** dépendra entre autres du respect du système de *Spitzenkandidat*



PRESIDENCE CONSEIL EUROPEEN

- **Actuel président:** Charles Michel (RE, BE)
- **Mandat:** 2 ans et demi, renouvelable une fois
- **Note:** Charles Michel ne pourra pas être renommé

8. Conséquences de ces dynamiques institutionnelles : entre incidences du renouvellement institutionnel...



Influence des dynamiques gouvernementales

- Choix des Top jobs: Négociations entre les Etats membres et partis politiques
- Influence du calendrier des présidences, (ex: politique de succession de Charles Michel et ce qui en découle)
- Changement de trio de présidences entre la Hongrie et la Pologne
- Evolution des intérêts du Conseil comme acteur législatif



Fragmentation politique européenne

- Incertitude des tendances politiques
 - Quels groupes politiques au PE pour 2024 ?
 - Question du placement d'un « cordon sanitaire » par certains groupes ?
- Composition du collège des commissaires
 - Equilibre entre nationalités et couleurs politiques
 - Temporalité incertaine
- Importance de facteurs exogènes et/ou nationaux sur les priorités de la prochaine Commission et les positions des colégislateurs (nationalité, orientations politiques, etc.)



Compréhension du secteur assurantiel

- Renouvellement théorique de 100% du Parlement après 2 mandats
 - Multitude d'acteurs sans expérience européenne et/ou assurantielle
- Forte rotation des interlocuteurs à la Commission, à tous les niveaux administratifs et politiques
 - Expertise assurantielle

9. ... et affirmation de certaines tendances déjà existantes



Volume de la réglementation

- Inflation législative
 - Respect difficile du *One in one out*:
 - En 2019: 21 dossiers/textes suivis
 - En 2023: 63 dossiers/textes suivis
- Volume croissant d'amendements, à l'interaction complexe
- Plus d'acteurs impliqués (notamment non spécialisés en assurance)



Complexités technique et législative accrues

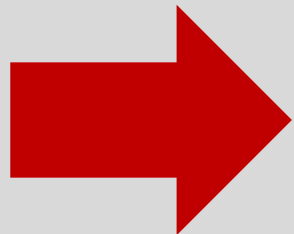
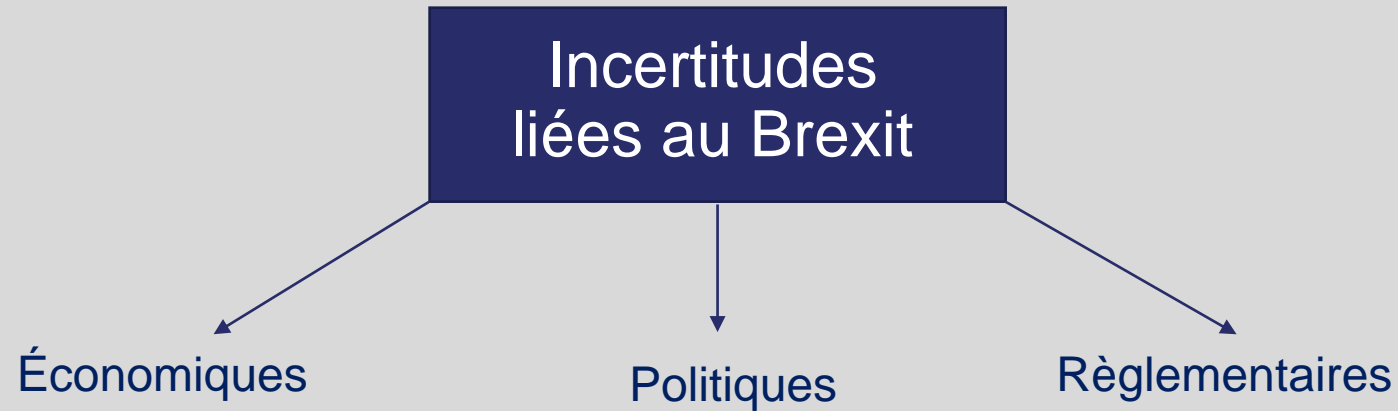
- Imprévisibilité des rythmes législatifs
- Augmentation des interconnexions entre les dossiers
- Niveau croissant de technicité de textes législatifs
- Changement de règles de procédure complexes



Evolution de l'écosystème européen

- Hausse de l'activité des ESAs
- Rotation au sein des Représentations permanentes
- Nombre croissant de représentants
 - 12% sont des organisations enregistrées en Europe dans des pays non-membres de l'UE, dont 4% le sont aux Etats-Unis

Un Royaume-Uni de plus en plus désuni ?



A long terme: Vers un nouveau rapprochement avec l'Union européenne ?



Merci pour votre attention